

# Un barrage de plus ou plus de barrage du tout ?



**L'invité :** Éric Davalle revient sur le projet d'un palier de production hydroélectrique sur le Rhône à la hauteur de Massongex-Bex.

19.06.2019

Quand vous finissez votre cursus d'ingénieur civil à l'EPFL et que l'on vous propose de travailler sur trois projets d'avenir, comme jeune ingénieur, vous êtes aux anges. Celui relatif à un barrage sur le Rhône en était un !

L'article « Le projet de barrage sur le Rhône divise les Verts » (« 24 heures » du 23 mai 2019) m'a replongé dans mes débuts professionnels. J'ai eu le sentiment de m'assimiler aux architectes des cathédrales, qui concevaient ces ouvrages grandioses sans jamais les voir se terminer. Pour le barrage de Massongex, c'est un peu la même chose. Une société, Hydro-Rhône, avait été créée dans les années 70 pour la réalisation de dix paliers sur le Rhône, de Brigue à la Porte-du-Scex. Déjà, des voix et oppositions se sont manifestées pour rejeter le projet.

Peu après, l'idée d'un seul palier, au droit du village de Massongex, est revenue à la surface. En 1983, j'ai conçu et dessiné une dizaine de variantes d'implantation des ouvrages. Des mois de calcul, de mise au point des plans, mais des années de discussions stériles.

À cette époque, on ne parlait pas de Stratégie énergétique 2050, mais la valeur écologique commençait à préoccuper le monde de la construction. Sans plus d'effets ou de combattants à la cause, le palier de Massongex est tombé dans les oubliettes. Entre deux, la troisième correction du Rhône pointait son nez et, elle, allait de l'avant. Et puis le projet Bex-Massongex est

ressorti des tiroirs et sa conception a été complètement revue. Il a été étudié en limitant la chute d'eau pour ne pas trop influencer les aménagements existant à l'aval et en ne perturbant pas la production hydroélectrique de Lavey qui fonctionne déjà depuis les années 50. Les mesures de compensation environnementale ont été soigneusement étudiées, en étroite collaboration avec ceux qui défendent avec ardeur la biodiversité. Contrairement à l'époque d'Hydro-Rhône, personne ne peut affirmer que ce projet hydroélectrique n'a pas suivi toutes les étapes légales et de négociations auprès des instances concernées.

On en arrive à la situation du chien qui se mord la queue. Pour tout biocentrique (la nature avant l'homme), c'est un projet néfaste. Pour un anthropocentrique (la nature au service de l'homme), c'est le projet qu'il faut faire. Cela fait maintenant quarante ans que l'affrontement se poursuit, sans résultat. Le peuple a dit majoritairement oui à la Stratégie énergétique 2050, contre une poursuite du nucléaire, mais pour une valorisation de notre potentiel hydroélectrique.

*« La Suisse a besoin de toutes ses énergies propres pour demain »*

Selon Roger Nordmann, dans son récent ouvrage (« Le plan solaire et climat », Éd. Favre), il faut viser l'autarcie électrique annuelle. Se donner les moyens, et le solaire ne suffira pas. Certes, un barrage perturbe la faune, mais des solutions existent pour limiter les effets. Certes, les éoliennes perturbent le paysage, mais nous nous privons d'une électricité propre. Certes, le GIEC et les autres ont raison et notre planète va mal. Alors soyons aussi pragmatiques que l'est le municipal lausannois Jean-Yves Pidoux, Vert convaincu : « Le barrage devrait se faire malgré tout, car la Suisse a besoin de toutes ses énergies propres pour demain ».

Créé : 19.06.2019, 07h14